

# PPS

Le Plan  
Personnalisé  
de Santé

## PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX DU VAR-EST

Médecin traitant / Infirmier / Pharmacien  
Masseur-kinésithérapeute

***Vous suivez des personnes  
âgées de plus de 75 ans ?***

### Pensez au Plan Personnalisé de Santé

- SUIVI OPTIMISÉ DE LA PERSONNE ÂGÉE
- AMÉLIORATION DE LA COORDINATION ENTRE  
LES INTERVENANTS SANITAIRE, MÉDICO-SOCIAL  
ET SOCIAL
- MAINTIEN À DOMICILE FACILITÉ
- ANTICIPATION DES RUPTURES DE PARCOURS



### Quand initier un PPS ?

Initier un PPS se fait avec l'accord de la personne âgée, lorsque le professionnel repère au moins un des éléments suivants :

- Au moins une hospitalisation en urgence dans les 6 derniers mois
- Polypathologie ( $n \geq 3$ ), insuffisance d'organe sévère, polymédication ( $n \geq 10$ )
- Restriction des déplacements et antécédent de chute grave
- Troubles cognitifs, thymiques et comportementaux, addictions
- Problèmes socio-économiques
- Difficulté d'accès aux soins ou d'organisation des soins

Demandez un PPS à la CTA :  
[contact@ctavarest.fr](mailto:contact@ctavarest.fr)

Téléchargez un PPS à imprimer sur :  
[www.urps-ml-paca.org](http://www.urps-ml-paca.org)

## En pratique...

Rédigé à partir du repérage et de l'identification des problématiques rencontrées, **le PPS est un plan d'actions sanitaire, médico-social et social inscrit dans un document d'une page qui résume toutes les informations utiles au suivi de la personne âgée** : ses coordonnées, sa situation sociale, son état de santé, ses problématiques en cours, un plan d'actions et de suivi avec une réévaluation à 3, 6 et 12 mois. Il est rédigé pour les situations qui rendent utiles un travail formalisé entre les professionnels de proximité.

**Son élaboration est conduite par le médecin traitant**, en lien avec les autres professionnels de santé qui suivent la personne âgée (pharmacien, infirmier et/ ou masseur-kinésithérapeute), avec l'appui de la Coordination Territoriale des Aînés Var-Est.

## VOS AVANTAGES

- Appui de la CTA sur demande (administratif, social, médico-social et expertises gériatrique et psycho-gériatrique du sujet âgé si besoin)
- Approche personnalisée en lien avec les acteurs du territoire
- Démarche qualité permettant une meilleure traçabilité des actions engagées
- Travail en équipe pluridisciplinaire assurant une photographie précise de la situation
- Rémunération à hauteur de 100€/an pour l'équipe de professionnels de santé libéraux



**04 94 47 02 02**

[contact@ctavarest.fr](mailto:contact@ctavarest.fr)

**UNE DÉMARCHÉ  
BIENTÔT  
100 % EN LIGNE :  
SIMPLICITÉ  
EFFICACITÉ  
CONFIDENTIALITÉ**

**CTA Var Est**

97, boulevard de la commanderie

83300 Draguignan

Fax : 04 94 39 40 38

